

## Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

# Rapport annuel 2008 – Délégation à la formation information et documentation

[www.formation-id.ch](http://www.formation-id.ch)

Au 1er janvier 2008, deux des trois associations responsables de la délégation à la formation ont fusionné: la BBS et l'ASD ont uni leurs forces pour devenir « Bibliothèque Information Suisse (BIS) ». Par suite, ce sont Gregor Egloff, Barbara Studer et Jean-Daniel Zeller qui ont représenté l'AAS et Yolande Estermann-Wiskott, Flavio Haab, Barbara Kräuchi et – le nouveau président – Urs Naegeli qui ont représenté BIS. A la fin de l'année Barbara Studer et Jean-Daniel Zeller se sont retirés, et Anna Hug a pris leur succession. Pendant l'année sous rapport, la Délégation à la formation s'est réunie lors de quatre séances.

Le thème principal de la délégation à la formation reste la réforme de la formation professionnelle initiale. La conception de la nouvelle formation d' « agent/e en information documentaire » (= « Fachfrau/Fachmann Information und Dokumentation » = « Gestrice/Gestore dell'informazione e della documentazione ») est en cours. Grâce aux bons offices du Groupe principal et de la Commission de réforme et à la consultation auprès de la Confédération et des cantons, qui a reçu des échos positifs, l'Ordonnance a été promulguée par l'OFFT en septembre 2008. Fin 2008, plusieurs groupes de travail se sont attaqués à la rédaction des principes fondamentaux pour les entreprises, les écoles professionnelles et les cours interentreprises. Dans ce contexte, les intérêts partiellement divergents de la Suisse allemande et de la Suisse romande ont été raisonnablement pris en compte. La coordination au niveau national est un défi qui prend certes beaucoup de temps mais qu'il est nécessaire de relever et qui sera payant dans l'intérêt de la formation professionnelle de notre branche. La délégation à la formation remercie tous les bénévoles qui, par leur participation aux groupes et aux commissions, ont contribué ou vont continuer de contribuer à cette réforme.

Depuis la fin de l'année, de nouvelles information et un nouveau matériel publicitaire sont à disposition: une brochure très synthétique, un flyer et plusieurs autres documents. Tous ces nouveaux documents peuvent être téléchargés sur le site [www.formation-id.ch/formation-initiale/agente](http://www.formation-id.ch/formation-initiale/agente). Il a malheureusement fallu différer le lancement de la nouvelle page Internet, mais l'ancienne continue d'être mise à jour.

Le délégué à la formation prend part régulièrement aux rencontres des formateurs, il accompagne les préparations du EFA et reste en contact avec les organisateurs des cours interentreprises. En 2008, 76 assistantes/assistants I+D ont obtenu leur examen de fin d'apprentissage.

Quant aux contacts avec les hautes écoles spécialisées et les cours et études post-diplômes, ils sont assurés par la Délégation à la formation et le Délégué à la formation au travers de divers organes (commissions, groupes de travail).

### Personnel

Thomas Kiser, Délégué à la formation (70%), Danielle Müller, finances/comptabilité (20%).

Thomas Kiser, Délégué à la formation